



Délibération
N° 2025-035

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS, PRODUIT DES AMENDES DE POLICE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE : POSE DE 3 RALENTISSEURS SUR LA LIGNE DROITE DU CIMETIÈRE DE PIETRANERA (CD131)

Date de la convocation : 09 JUILLET 2025

SEANCE DU 17 JUILLET 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le DIX SEPT JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement sur la place de l'église de San Martino village, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier.

Absents :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme GHELARDINI Vanina.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme RAGAS Viviane,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 5	Représentés : 4
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Madame la Présidente rappelle que la vitesse des véhicules engendre des problèmes de sécurité sur notre Commune et que la ligne droite du cimetière est un des points que nous devons traiter pour ralentir les véhicules.

Sur la départementale 80, nous avons un programme en cours qui prévoit des signalisations lumineuses au droit de chaque passage piéton. Sur cette section de la Route Départementale 131, il est proposé de mettre en place 3 dos d'ânes de type « plateau trapézoïdal ». Nous devons obtenir l'accord de la Collectivité de Corse (permission de voirie) sur le procédé et les travaux.

Le coût est estimé à 24 000 € HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20250717-2025-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025



Il est proposé de solliciter l'aide de la Collectivité de Corse (et de l'État) au titre du produit des amendes de police, à hauteur de 80% du coût des travaux, soit une aide de 19 200 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

- ✓ Approuve le programme,
- ✓ Autorise Madame le Maire à solliciter l'aide de l'État et de la Collectivité de Corse au titre du produit des amendes de police à hauteur de 80% du montant HT de l'opération
- ✓ Fixe ainsi le plan de financement

Opération : Pose de ralentisseurs sur le CD131- Cimetière de Pietranera	Montant HT	taux
Collectivité de Corse - État : produit des Amendes de Police	19 200.00 €	80%
Commune	4 800.00 €	20%
total	24 000.00 €	100%

- ✓ Autorise Madame le Maire à signer toute pièce concernant ce dossier, et si besoin à adapter le plan de financement en sollicitant d'autres partenaires
- ✓ Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025, opération 1309.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

